

Compte Rendu Du Conseil Départemental UNSS des Landes par les représentants SNEP-FSU

Présentation des personnels

10 participants en présentiel :

Mme LAJUS, IA - DASEN

Mme DUPOUY, Proviseure Lycée Professionnel Robert-Wlérick

Mme RAMBAUD-SALLES, directrice service Education, Jeunesse et Sports au Conseil Départemental des Landes

Mme PIMENTA Laura, secrétaire service UNSS

Mme BRUNET Ophélie, secrétaire service UNSS

Mme DE CARLO Christel et M LAVIELLE Julien, Professeurs d'EPS, Représentants SNEP-FSU

M ALFONSI Jérôme, Directeur Départemental UNSS 40

M CROSNIER Philippe, Membre du CDOS Landes

M MANGARD Laurent, Directeur Régional UNSS

2 participants en distanciel :

Melle Oihana, élève

Mme AVIGNON Pauline, Professeure d'EPS, Elue des AS de la liste « *le sport scolaire pour toutes et pour tous* »

Mme AGNAN-POURINET, IPR, excusée

ORDRE DU JOUR

- **Bilan Moral**
- **Perspectives sportives et budget 2025/2026**
- **Présentation du projet départemental du sport scolaire landais à horizon 2028**

1- Mot d'ouverture de Mme LAJUS

Elle remercie le travail fourni par l'ensemble des acteurs du sport scolaire dans les Landes, plus particulièrement celui fourni par notre DDUNSS M ALFONSI.

Elle excuse Mme AGNAN-POURINET, IPR, et relate les échanges qu'elles ont eu en amont du CDUNSS (continuité éducation EPS/UNSS, héritage des JO, Formation des enseignants...). Elle nous souhaite une très belle année UNSS.

M ALFONSI

Il remercie les collègues pour leur implication, remercie également le CD40 pour leur soutien notamment financier pour l'organisation des JNSS au mois de septembre. Il remercie aussi Mme LAJUS pour les convocations envoyées régulièrement aux animateurs.

Mme DE CARLO

Lecture de la déclaration liminaire (commune aux élus des AS et aux représentants SNEP)

Mme LAJUS approuve la déclaration, notamment la partie relative au beau travail fourni par M ALFONSI.

2- Approbation du dernier CR du CDUNSS 2024

Voté à l'unanimité

3- Bilan moral

Les chiffres des licenciés ont explosé ces dernières années (la JNSS qui se déroule tous les ans et qui est placée en septembre y a participé...)

2022-2023 : 9089 licenciés

2023-2024 : 9067 licenciés

2024-2025 : 8636 licenciés

La baisse en 2024 2025 peut s'expliquer par suppression cross district (choix départemental sur deux ans)

M ALFONSI rappelle que les chiffres importent peu ; l'essentiel c'est la qualité. Rappel sur le fait que la communication qui s'est grandement améliorée ces dernières années (News et Landes envoyée à tous les acteurs : enseignants, chefs d'établissement, transporteurs, collectivités...) permet de mettre en lumière plus efficacement tout ce qui est mis en place ; ce qui est un point très positif vis-à-vis des partenaires.

Poursuivre la volonté d'atteindre les 40% de filles (activité comme la danse, règlement UNSS qui en fait un axe majeur) et de maintenir la proportion d'un élève sur trois scolarisés inscrits à l'AS.

Différents championnats académiques accueillis dans les Landes.

Trois championnats de France :

- CF Surf vieux boucau / Soustons
- CF Rugby soustons
- CF BB (Despiau Champion)

M MANGARD

Il intervient sur le coût des transports pour les Championnats académiques notamment autour de BDX. Le principe de mutualisation des coûts facilite la mise en place de ces championnats. Il met aussi en avant la difficile visibilité sur les finances (fluctuation des budgets, des dates de versement des subventions...)

M ALFONSI

Il rappelle le fonctionnement « participatif » des 16 euros qui permet une certaine transparence, notamment pour les AS qualifiées.

4- Bilan Financier

Une seule UNSS.

L.MANGARD

Il précise que l'UNSS a un compte unique, tous les comptes (districts, départementaux, académiques...) sont rassemblés.

M.ALFONSI

Il rappelle que pour équilibrer les comptes il a proposé la suspension des cross de district pendant 2 ans. En fin d'année 2025-2026, il laissera le choix aux districts d'en organiser un ou pas, avec « leurs fonds ».

Mme DE CARLO

Elle rappelle le questionnement des collègues sur ce choix (marsan et côte sud)

M MANGARD

Il précise que les Landes, comparée aux autres départements français, est un « paradis fiscal » en ce qui concerne l'UNSS.

M ALFONSI

Discussion sur financement départemental et le caractère privilégié des Landes :

- Subventions région rugby
- Subventions du Conseil Départemental conséquentes.

CD40

C'est un choix politique.

Volonté de faire en sorte que les différents financements profitent au plus grand nombre de licenciés possible.

Idée d'économie circulaire.

M ALFONSI

Il rappelle que quelques collègues ont « rechigné » à payer les 2 euros par licencié ; ce qui l'a engagé à rappeler aux collègues concernés que la gratuité totale n'était plus possible et que, comparé à d'autres départements comme le 33 (3 euros de participation par élève SCOLARISE), nous étions plutôt bien lotis en termes de situation financière.

Mme DE CARLO

Rappelle qu'il faut garder un certain équilibre ; on défend une vision de service public. Le tout gratuit n'existe plus mais nous ne sommes pas non plus des entreprises.

Mme DUPOUY

Elle rappelle qu'il faut continuer à informer les collègues sur la situation financière, les enjeux, afin qu'ils comprennent et acceptent plus facilement les évolutions.

M ALFONSI

Il rappelle que la gouvernance du département ce sont les collèges. Cependant, il abonde une subvention pour les Lycées afin d'encourager la pratique du plus grand nombre d'élèves possible.

Mme DUPOUY

Elle remercie les enseignants d'EPS pour leur investissement entre 12.00 et 14.00. Ça a apaisé le climat de la pause méridienne.

M ALFONSI

Résultat comptable positif même si CF déficitaire (logement en hôtel)

Déception de la restauration lors des championnats de France de Surf à l'Ile Verte à SOUSTONS.

5- Perspective sportive

M ALFONSI

Il se place dans une idée de continuité.

Il énumère les différents points. Le sport partagé fonctionne bien dans les Landes. La catégorie Benjamins est notre cœur de cible...

M MANGARD

Il rappelle la problématique compliquée de la logistique de certaines activités.

M ALFONSI

Il rappelle que tous les élèves en ULISS ont une notification MDPH qui leur permet de participer aux compétitions de Sports Partagés.

Mme AVIGNON

Elle ajoute que les établissements qui n'ont pas d'ULISS peuvent aussi convier leurs élèves qui ont une notification MDPH à ces compétitions.

6- Budget prévisionnel

208200 euros au total (voir tableau complet)

Remarque sur le fait que M ALFONSI n'a rien payé pour le goûter du cross départemental grâce à un « partenariat » avec une entreprise locale.

Perspective de mise en place d'un loto et d'une tombola pour abonder le budget.

7- PDDSS Horizon 2028

Présentation d'un document synthétique et d'un document opérationnel.

3 VISIONS déclinées du niveau national au niveau départemental

Remarques :

- 24% de licenciés / établissement au niveau National ; Nous sommes au-dessus de 30% dans les Landes...
 - Accord pour l'achat d'une « ARCHE GONFLABLE » UNSS 40 par l'UNSS nationale.
 - Accord pour l'achat d'un ordinateur et d'une sono par l'UNSS nationale
 - Médaille et téléphone pris en charge par UNSS nationale
- =>Total de 3449 Euros pris en charge par le service de l'UNSS Nationale.
- Amélioration de la Qualité de Vie au Travail pour le DDUNSS (camion, secrétaire...)
 - Mme PIMENTA et Mme BRUNET sont prises en charge à 100% par l'UNSS Nationale.

Discussion sur la problématique de la mixité dans les activités.

M ALFONSI

Il rappelle que c'est une volonté rectorale, nationale.

M LAVIELLE

Il défend l'idée que ça doit être fait avec finesse, qu'on doit éduquer à ... Est-ce que la mixité « à tout prix » est la solution ?

M MANGARD

Il rappelle que seulement 37% des enseignants d'EPS dans notre académie sont des femmes.

M ALFONSI

Il met en avant la problématique des compétitions inter-académiques en termes de financement. Positif cette année mais ça ne sera pas toujours le cas. 10 AS cette année ont bénéficié d'une subvention pour y participer.

N.B. : Pour le transport lors de ces phases inter-académiques, on passera peut-être au même fonctionnement participatif que pour les championnats académiques. Si c'est organisé dans l'académie de bordeaux : 16 euros ; si c'est organisé dans l'académie de Poitiers : 30 euros.

M ALFONSI

Eclairage sur la page 20 du PPT présenté

ALLVIS (Accompagnement Landais de Lutte contre les Violences et les Incivilités chez les Sportifs).

Le 4^{ème} Objectif n'apparaît pas au niveau national. Cet aspect économique avait déjà été ajouté à notre dernier PDDSS.

M ALFONSI veut créer un VADEMECUM à destination des collègues et des différents acteurs qui mettrait en lumière toutes les facettes de l'UNSS. Il pourrait prendre la forme d'un Question / Réponse.

M LAVIELLE

Question sur la participation des 16 euros par élève pour les championnats académiques : est-ce suffisant pour pérenniser le système ?

M MANGARD répond que ce montant semble adapté pour le moment et sera maintenu.

Projet de PDDSS voté à l'unanimité.

FIN

Les représentants SNEP, membres du CDUNSS